d'anarchie disent : C'est la fin de la République.

Je ne veux pas défendre ici la constitution. Il serait facile de démontrer que la constitution de 1875, même par des modifications peu heureuses, donne au pouvoir qui sait en user, de fortes garanties et à la liberté toutes les garanties. (Très bien ! Très bien.)

Il n'y a que deux formes de gouvernement possibles : le gouvernement parlementaire et le gouvernement personnel. Il faut donc rechercher ce et ce qu'on reproche au premier n'est pas l'erreur des hommes, et non l'erreur des choses.

Et ces reproches étaient fondés, il faudrait dire qu'après avoir conquis la liberté, après l'avoir préservée, on la voit se perdre dans un dernier naufrage ; après avoir rompu tragiquement il y a cent ans avec une famille dont la renom est sans égal dans l'histoire, la France va tomber sous le joug du dernier des hommes (Applaudissements prolongés).

Mais non, la foi de ce qui est arrivé appartient au parti qui a mal pratiqué le gouvernement parlementaire et qui en a méconnu la nature. Depuis dix ans, il n'a pas été pratiqué sérieusement une seule fois. Il n'y a jamais eu de cabinet homogène et solidaire, ni une majorité prête à le soutenir sans faiblesse et sans défaillance. Pour satisfaire les suffrages des électeurs, il y a eu surenchère de promesses (Très bien !), et les députés sont venus à la Chambre avec la ferme volonté de renverser tous les ministères jusqu'à ce qu'on en eût trouvé un qui se chargeât de remplir ces promesses (Applaudissements). De là ce qu'on a vu : le régime parlementaire tomber dans le discrédit, le gouvernement sans autorité, l'administration désorganisée, la loi violée et son inventeur impuni. De là le mécontentement de ceux qui viennent demander l'accomplissement des promesses des radicaux.

Du moment où il a cessé d'afficher des idées radicales pour être bien accueilli dans la République et pour être quelquefois jeté au premier rang, vous commencez qu'ils faisaient cet reproches certaines gens et au bord de quel abîme les favoris du radicalisme ont amené la République et la France. (Applaudissements.)

Le mouvement de mécontentement devait être envoyé par l'avènement du cabinet radical. Il a fait que le précipiter. Est-ce que nous n'essaierons pas de défendre la France et son avenir, d'arrêter ce peuple sur la pente qui le conduit à des désastres sans nom ? de lui dire que la République est encore le gouvernement le plus capable, le seul capable de réparer les fautes commises ?

Il y a dans tous les rangs des hommes de bonne volonté, qui pouvant tout sacrifier à l'intérêt de la patrie ; ne peuvent-ils se réunir pour empêcher le retour du désordre et le plus dangereux qu'on puisse imaginer ? (Très bien ! Très bien.)

Deux politiques sont en présence : la politique radicale qui prend le nom captieux de politique des réformes ; quelles réformes ? Elles sont si nombreuses, procédant de systèmes différents, sont exposées d'une façon si vague qu'on ne peut s'en faire une idée précise : mais l'effet certain qu'elles ont produit, c'est de diviser le parti républicain, de faire les affaires des monarchistes, c'est d'armer tous les intérêts ; c'est une politique d'agitation et de stérilité.

Je veux lui opposer la politique de stabilité, de bon sens, de calme, fondant le programme fastueux et fanfaron, s'interdisant les promesses bavardes, et raffermissant la République, redonnant la sécurité à nos finances, faisant respecter la loi, réorganisant une administration forte et intelligente.

M. de Lareinty. — C'est la monarchie sans le nom.

M. Challemel-Lacour. Le pays n'a de préférence que pour le gouvernement qui lui donne le plus de sécurité. Cette politique seule peut le ramener à la République et la fortifier chaque jour. Les bases de la société française posées il y a un siècle sont encore solides ; elles sont faites non pas pour toujours, mais pour durer longtemps et toutes les modifications que l'on a tentées pour les ébranler ont été vaines. On a essayé de la changer par des projets qui ont heurté par leur absurdité même. (Applaudissements).

Alors on s'irrite, on accuse le Sénat qui n'est pourtant pas coupable d'avoir trop résisté (On rit). On demande une Chambre unique, mais déjà vous êtes abandonnés ; la multitude suit un homme qui vous surpasse tous en promesses (Applaudissements prolongés), qui dit satisfaire les promesses que vous ne tenez pas, et qui se hérère facilement en établissant le suffrage universel (Nouveaux applaudissements).

Si la politique que j'expose triomphait, on aurait assez à faire pour rétablir par degrés les améliorations sérieuses nécessaires.

Il y a des heures si tristes qu'en présence de certains spectacles on se demande avec milan colle si l'on n'a pas fait un mauvais emploi de sa vie, en la consacrant à une cause que l'on voit compromise. S'il en est qui ont eu de ces tristesses, qu'ils me permettent de leur dire : Vous ne vous êtes pas trompés. Vous avez cru qu'après l'écoulement de l'idée monarchique, la République était le gouvernement le plus propre à relever toutes les bonnes volontés qu'elle était la meilleure école de dignité ; vous avez cru que la République était grande parce qu'elle ennoblit jusqu'aux plus petits, en vivifiant chez tous le sent ment du devoir ; non, vous ne vous êtes pas trompés (Applaudissements.)

Une expérience assez dure n'a pas ébranlé nos convictions, je me rejette vers ces institutions qui ont eu l'enthousiasme de la jeunesse et qui sont encore le dernier asile de la liberté. Elles feront encore respecter la loi, assurer le respect des croyances ; évitons les ruines que la chute de la République entraînerait, évitons une suprême catastrophe (Applaudissements).

Cette politique est simple, mais elle est impossible à certaines personnes, au cabinet actuel, par exemple. (On rit). Je n'ai pas demandé son avènement et il a justifié mes appréhensions. Je rends justice aux rares qualités de M. le président du conseil ; il est un de nos soldats les premiers, une foi profonde dans ses idées, qu'on connaît si hésitation, si doute ; il vient, il est vrai, de se prononcer pour le scrutin d'arrondissement, c'est une dérogation qui a dû avoir de graves scrupules ; le croyez-vous, c'est l'opinion de convaincre ses adversaires par son éloquence.

Pour que son pouvoir ait quelque durée, il vous commettra tous les articles de son programme ; nous croyons que ces articles sont contraires au vœu du pays ; il croit le contraire.

Si la politique que je vous recommande est celle du pays, il faut qu'il le déclare hautement, qu'elle se reconnaisse dans les noms mêmes de ceux qui seront appelés à la pratiquer.

Je ne m'y dissimule pas les difficultés qui se présentent ; elles d'une foie le découragement m'y gagne, mais j'ai pensé qu'il s'agissait de la France, et j'ai persévéré (Très bien ! très bien !)

Ceux qui appliqueront cette politique auront beaucoup de persévérance et de sincérité pendant que la politique des charlatanisme pour-parlers sont quitte, trompant les uns, obtenant de gens honnêtes un concours que l'on ne peut s'expliquer que par une sorte d'aberration (Applaudissements prolongés).

S'il est vrai qu'à sauver la République de ceux qui veulent l'entraîner à sa perte, il faut que ceux qui la préservent en espérance (Applaudissements), il faut qu'il s'élève de toutes les chaumières, il faut qu'il fasse appel au concours de tous.

Je crois que tous ceux qui ont gardé certaines préoccupations dans cette assemblée vont pas confier leur destinée par certaines alliances (Applaudissements) sur presque tous les bancs à droite et à gauche). Je crois qu'ils ne contrarieront pas l'action d'un ministère qui se proposerait de sauver la France et la liberté (Applaudissements.)

Nous avons tous des devoirs, le Cabinet, la Chambre des Députés, le Président de la République, qui n'oublierai pas ses droits et ses devoirs constitutionnels ; nous avons les mêmes, et nous faisons la voix pour le pays, pour le moment. Sera-t-il entendu ? Je n'en sais rien, mais je dirai comme le vieil Horace : « Faites votre devoir et le reste importe peu ! » (Applaudissements prolongés sur tous les bancs.)

L'affichage

M. Lisbonne, Sarthe. — Nous demandons l'impression de la discussion de ce chapitre dans toutes les communes de France. (Très bien ! très bien !)

M. Gerault-Richard demande l'affichage d'un discours que vient de prononcer le président du conseil.

M. Rouher. — Le discours d'aujourd'hui est signé par les présidents des trois groupes de gauche.

M. Tolain. — En leur nom personnel !

M. Dide. — Ce discours, qui est un acte d'accusation contre le ministère, on ne peut en ordonner l'affichage sans avoir entendu le représentant du gouvernement.

M. Floquet ne peut pas parler

M. Floquet monte à la tribune

Le tumulte le plus violent éclate de toutes parts. Il est impossible d'entendre les paroles du président du conseil.

M. Floquet après six minutes d'efforts déclare qu'il renonce à la parole.

Il est procédé, sur la demande d'affichage, à un scrutin.

M. le président : Le quorum n'ayant pas été atteint, un second tour de scrutin aura lieu à la prochaine séance.

La séance est suspendue à quatre heures.

Pondant la suspension

MM. Jules Ferry, Etienne, Jules Roche, Waldeck Rousseau, Dyonis Ordinaire, entourent M. Challemel-Lacour qui reçoit dans les couloirs de nombreuses marques de sympathie de la part des sénateurs.

M. Floquet se promène avec le pasteur Dide. M. Cochery dit partout que la proposition de M. Léon Say ne peut pas être votée : « J'approuve le tour de main donné par M. Dide, dit-il, à M. Challemel Lacour, mais je n'admets pas qu'on en vote l'affichage. »

RÉPONSE DE M. FLOQUET

La séance est reprise à 4 heures 25.

M. Floquet monte au nom du gouvernement contre certaines paroles et contre certaines pensées qui viennent d'être développées par M. Challemel-Lacour. Dans la discussion est un acte de repentir et un acte de foi. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Challemel-Lacour a dit qu'il fallait cesser de regarder à gauche et qu'il fallait désormais regarder à droite. (Protestations.)

Voix diverses : Non ! Non ! Il n'a pas dit cela.

M. Floquet : Vous dites non, mais le pays dira oui. (Nouvelles protestations.) Je réclame de vous quelques instants de tolérance pour vous donner des explications courtes, loyales et claires. (Le silence se fait).

M. le président du conseil dit qu'il n'a pas sollicité le pouvoir, qu'on le lui a imposé, qu'il a au contraire soutenu tous les ministères républicains, qu'il a quelquefois contestés leur droit. Il explique tout ce qu'il fait au ministère dont la politique est à la fois sage, républicaine et nationale. (Rires à droite.) M. Lockroy, M. Lisbonne, bibliothécaire du Sénat, qui se trouve mal, est emporté hors de la salle).

Les séances ont été tumultueuses.

Dès que l'émotion est calmée, M. Floquet reprend son discours.

L'orateur rappelle qu'il a décidé de présenter un projet de rétablissement du scrutin d'arrondissement pour continuer la lutte.

Le bruit couvre la voix du président du conseil ; *en présence du parti pris évident d'un certain nombre de sénateurs de ne point le laisser parler descend de la tribune.*

(Nous donnerons demain. d'après le Journal officiel, le discours prononcé par M Floquet).

M. Léon Say dit qu'il est encore sous le coup du merveilleux discours de M Challemel-Lacour, discours qui s'est élevé à une hauteur où il est regrettable que M. le président du conseil ne se soit pas suffisamment maintenu (Bruit prolongé).

L'orateur recommence le procès du ministère.

M. Boulanger demande qu'on renvoie la suite de la discussion à demain.

Le Sénat consulté décide que la discussion continue.

M. Tolain soutient le ministère et défend la politique radicale. Il dit que tout le mal vient de ce que le gouvernement n'a jamais voulu se rallier à la République. Si le cabinet n'est pas immédiatement armé pour lutter contre le danger actuel, qu'il prenne des mesures, on les lui donnera.

M. Floquet promet de demander un supplément à la législation, si cela devient nécessaire pour lutter contre le danger dont on parle les orateurs de droite.

La séance est levée, au milieu d'une grande agitation, à 5 h. 25.

Demain, séance à 2 heures.

FUITE D'UN AGENT DE CHANGE

Paris, 19 décembre.

Les perquisitions opérées par le juge d'instruction chargé du cabinet des Bons, ont amené la découverte 1° d'une somme supérieure à 100,000 francs en billets de banque et en or monnayé ; 2° de titres non négociables, représentant une somme importante ; 3° des coupons à échéance de décembre et janvier.

Le montant total des valeurs retrouvées s'élève à près de un million. Mais le déficit dépassera probablement la somme de neuf millions.

SYNDICAT DES VOYAGEURS

Paris, 15 décembre

Dimanche prochain, à la mairie du Louvre, aura lieu l'assemblée générale du syndicat central des voyageurs et représentants de commerce de France. Créée pour la propagation et la défense des produits nationaux, cette société, qui compte plus de dix mille adhérents, s'occupera spécialement dans cette réunion de la création de nouveaux comptoirs de représentation à l'étranger et de la question de musées d'échantillons appelés à rendre de si grands services au commerce national. Nombre de députés et de sénateurs doivent assister à cette cérémonie.

ma CARNOT A LA « MATERNITÉ »

Mme Carnot s'est rendue, à deux heures, à la maison d'accouchement de la Maternité. Elle a été reçue par MM. Peyron, directeur de l'Assistance publique ; Félix Voisin, conseiller à la cour de cassation, vice président du conseil de surveillance de l'Assistance publique ; Mourlan, chef de division des hôpitaux et hospices ; Poitin, directeur de l'établissement, et Poubelle, préfet de la Seine.

Mme Carnot était accompagnée dans sa visite de Mme Toulze, femme de l'officier attaché à la maison militaire du président de la République.

Une distribution de soixante quatre costumes a été faite aux femmes accouchées.

M. Peyron a présenté à Mme Carnot quatre-vingt quatre élèves sages femmes réunies dans cet établissement.

Mme Carnot les a remerciées des services qu'elles rendaient.

Mlle Isatelle, attachée à l'établissement, a offert un bouquet à Mme Carnot.

La visite s'est terminée à trois heures moins un quart.

L'ÉLECTION DE LA CREUSE

Guéret, 19 décembre.

M. Martin Nadaud a été élu, ce soir, par la candidature sénatoriale à l'élection du 27 janvier vient de *refuser par une lettre* dont voici le principal extrait :

J'ai toujours été partisan d'une chambre unique et je le suis encore. . . . Existence d'une seconde Chambre ne paraissant pas plus nécessaire à la France que la Chambre des Lords à l'Angleterre.

Je suis bien dit M. Nadaud, qu'un petit nombre de mes amis, qui partagent mon opinion à cet égard, ont cru pouvoir accepter le mandat de sénateur, moi je ne le ferai pas, et jamais je n'accepterai de quitter l'assemblée du suffrage universel pour entrer dans celle du suffrage restreint.

REVUE DE LA PRESSE

La *Justice* examine la situation du boulangisme dans les départements où des élections législatives vont avoir lieu.

Depuis quelque temps le boulangisme n'avait pas fait parler de lui. Récemment, quelques élections vinrent à point pour le sortir de son mutisme. Il fut remplacé M. Boulanger dans la Charente-Inférieure et dans la Somme, et, dans le Nord, une vacance nouvelle s'est produite.

Or c'est pas du Nord, aujourd'hui, que nous voient la lumière. Quoique ce soit, en apparence, le fief de M. Boulanger — puisqu'il y a été deux fois élu qu'il représente nominalement à la Chambre, ou on ne le voir guère — le brave général n'est pas pressé de dire ce qu'il compte faire. Aura-t-il un candidat ? Non sera-t-il pas ? Soutiendra-t-il un monarchiste ou un boulangiste ? Où s'abstiendra-t-il, de crainte de payer trop cher les pots cassés ? Nous ne pouvons le dire. Ce ne sont pas les postulants qui manquent ; le comité « national » et ses auxiliaires sont pleins de grands hommes méconnus et de bons donneurs de conseils. Au sein d'ailleurs, grandeur, honnêteté, liberté — liberté et honnêteté surtout — et le suffrage universel ne manquent pas.

Mais le crédit de l'homme au cheval noir est loin d'être en hausse, à ce qu'il paraît. On ne trouve pas les fonds nécessaires, et que l'occasion d'où notre futur sauveur les tire ne produit plus comme aux beaux jours.

Le boulangisme a été populaire, il a été mise à de rudes épreuves, le bon sens flamand se révolte, dit-on, et les Flamands ne sont pas plus victimes d'un entraînement éphémère. Les camelots deviennent aussi rares que la numéraire et les actionnaires des chemins de fer voient avec tristesse pâlir l'étoile au ciel gris et brumeux du Nord.

Le boulangisme n'a pas plus de chance dans l'est.

Les huées qui ont accueilli les orateurs boulangistes à Rambouillet, à St-Dié, à Nancy, suffisent à le démontrer. M. Slébecker, un lorrain qui fut à la tête de la *Ligue des patriotes*, ayant que celle ci ne se déshonore, examine la situation du boulangisme dans le pays frontière.

Voici ce que notre confrère écrit dans le *Petit National* :

Nous vous l'avons dit, ô boulangistes : n'allez pas dans l'Est, il n'y a absolument rien à refaire pour vous.

Là à M. Laguerre a voulu tâter d'Epinal. Je ne voudrais pas l'insulter jusqu'à la brida et dire qu'il a fait un fiasco. Non ! il a eu un succès et à été obligé de f. . . le camp sans dire un mot.

C'est une façon de ces gars des Vosges, qui sont un peu frustés, d'exprimer qu'ils ne sont pas de la boulange.

Mais ce qu'il faut *pas que le doux* Vergoin et le naïf Laisant ont la mauvaise idée d'y revenir et d'aller faire de la parlotte à Neufchâteau. Evidemment, c'est le premier qui a entraîné le second.

M. Laisant est breton, c'est-à-dire de l'Ouest, il voulu prouver que ses sympathies, il a dû prendre des renseignements avant de se risquer dans pareille aventure, à l'Est de la France.

M. Vergoin, ancien chef de gare de Saint-Dié, s'est figuré qu'il avait, là-bas, conservé le prestige personnel dont il a joui certaines quand, grâce à la protection du baron de Ravinel, sénateur conservateur de son département, il était parvenu à s'élever, tout jeune, à un certain rang dans la magistrature.

Malheureusement, l'aimable dépité de Scinelet-Dieu, en voulant se venir le montrer avec son département d'origine, avant de s'être lancé à la suite du brave général, s'est amusé un brin dans les Boulevards extérieurs, et cette fantaisie de Sombreuil lui portera toulours la guigne.

Les étudiants de Nancy, dont nous connaissons le patriotisme, et qui connaissent aussi nos sentiments, n'ont pas voulu entendre les *fantaisies* de ces messieurs et les ont sifflés.

Que voulez-vous ? ils sont en face de la frontière et ils savent bien que ce n'est pas le boulangisme qui les en rapprochera. Les boulangistes devraient être prudents, s'ils veulent conserver un petit bout de prestige pour 1889. Nous les en prions — et nous engageons les renseignés : *Rien à faire dans l'Est !* C'est cuit et recuit.

L'ère *qui est magnifique, a confiance* dans les chefs qui la commandent là-bas.

La population a confiance dans l'armée qui la protège, elle a confiance en la marine, elle ne veut de ces révolutions sous cutanées qui mènent à l'inconnu.

Que diable, ces messieurs peuvent tâter le Centre, l'Ouest ! Je ne dis pas qu'ils réussiront. Qu'ils s'y risquent !

Mais dans l'Est,— qu'ils en croient un homme bien informé — N. I. n'est fini. Plus de prestige !

Edouard Siebecker.

On le dira avant un an pour toute la France.

Le Liseur.

Bourse du Boulevard

Paris, 19 décembre.

3 0/0 Français..	82 47	Banque Ottom.	525
4 1/2 0/0 Français		Ext. d'Espagne	71 7/8
Egypte 6 0/0.....	411	Rio-Tinto.....	617 50
5 0/0 Italien.....	96 62	Panama.....	109
5 0/0 Turc.....		Suez.....	
Chemins Turcs.		Portugais.....	
5 0/0 Hongr. or		Russes 80.....	86 34
Tendance lourde		Tharsis.....	151

Chronique Locale

ROUBAIX

CONSEIL MUNICIPAL

—o—

Rénion de Commission

Les 1e, 4e, 5e et 8e commissions se réuniront aujourd'hui à 4 heures pour examiner les questions suivantes :

Examen du projet de budget primitif de 1889 ;

Abonnement des brasseurs.

UN TERRIBLE ACCIDENT

Nous apprenons qu'un enfant de 13 ans, est tombé hier soir sur un arbre de transbordement du chemin de fer, dans le nom loin de l'Abattoir. Le bras est fracturé, la peau et les os sont déchirés en plusieurs endroits.

Il a reçu les soins de MM. Dujardin et Harlet qui ont déclaré son état comme désespéré.

Taxe des billards. — Les taxes sur les billards et sur les cercles ou sociétés où se paient des cotisations sont reçues à la mairie à partir de ce jour.

Les intéressés sont prévenus qu'une disposition de la loi du 16 septembre 1881 double les droits de mutation pour les déclarations sont inexactes ou tardives.

Les déclarations doivent être faites avant le 31 janvier 1889.

Adjudication des boutiques des Halles centrales. — Un certain nombre de boutiques de la Halle centrale n'ayant pu trouvé de preneur parmi les marchands auxquels elles étaient réservées, l'administration a fait de nouvelle adjudication aujourd'hui à quatre heures.

Tous les marchands quelle que soit leur profession, pouvront s'en rendre adjudicataire.

Descente du parquet. — M. de Liscouet, juge d'instruction, est parvenu hier matin à Roubaix, pour continuer l'enquête sur la bande de malfaiteurs Vanremoerter, Verbeke, etc.

Il s'est rendu au Pont-Rouge, chez Cattoire, à la Potennerie chez Cattoire.

On sait qu'il y a cinq individus arrêtés comme auteurs des nombreux vols commis à Roubaix, Lannoy, Wattrelos, etc. actuellement du vol de 7,000 fr. chez MM Tiberghien.

Nombre de témoins ont été interrogés durant la journée, et M. de Liscout n'est rentré que très tard à Lille.

La gare de Roubaix. — Le hall. — En vertu des conventions passées entre la ville de Roubaix et la Compagnie du chemin de fer du Nord, cette dernière vient d'ouvrir un crédit de cent soixante mille francs pour la construction du hall de notre gare.

Chronique du vol. — On a arrêté un sieur François Deffrennes, journalier, pour vol de beurre.

***

Un individu resté inconnu, a brisé une glace chez M. Mercier, marchand de chaussures, rue Saint-Joseph, et a dérobé une douzaine de paires de bottines représentant une valeur de 300 francs.

M. Mercier a déposé une plainte.

***

Un sieur Henri Detailleur, journalier, demeurant rue de la Perche, s'est introduit chez M. Serrurier, marchand de volailles, rue des Champs, et y a dérobé un pigeon.

Ce dernier qui l'avait vu commettre le larcin a réussi à l'arrêter et à le remettre entre les mains de la police.

Bris de clôture. — Un sieur Verheyen, Jean-Baptiste, peigneur, a été arrêté pour bris de clôture.

La nuit dernière deux agents de ronde dans la Grande Rue, remarquèrent que la porte de M. D. . . , 121, Grande Rue, 121, avait des panneaux défoncés et que la glace était brisée.

Ils essayèrent vainement de réveiller M. D. . .

Hier matin, celui ci quoique n'ayant point entendu faire à la façade des dégradations constatées, a déclaré que c'était suivant lui son garçon boucher qui en avait commises.

Expulsion.—Un mécanicien, Louis Taintegnies, demeurant à Mouscron, a été arrêté rue de la Limite, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Arrestation. — Un sieur Isidore Mesdaque, demeurant rue des Longues Haies, a été arrêté en vertu d'un mandat d'amener du parquet de Lille.

Cet individu est accusé de vol.

Recensement des pigeons-voyageurs. Les distances de pigeons voyageurs et les sociétés colombophiles sont informés qu'ils doivent faire à la mairie, *personnellement ou par l'intermédiaire d'un mandataire*, avant le 1er janvier prochain, la déclaration du nombre de leurs colombiers, du nombre de pigeons voyageurs qui y sont élevés et des directeurs dans lesquelles ils sont entraînés.

Des formules de déclarations seront remises aux intéressés par les soins de la police et devront être renvoyées signées au secrétaire de la mairie.

Ces déclarations sont obligatoires pour tous les *propriétaires quelle que soit sa nationalité.*

BULLETIN LAINIER

Marché à terme

DE ROUBAIX-TOURCOING

DU 19 DÉCEMBRE

Le marché est un peu plus faible aujourd'hui que ces deux derniers jours.

Quelques mois ont perdu l'avance qu'ils avaient reprs depuis le commencement de la semaine.

Cote officielle de 8 heures

Type n° 1 :

Décembre.	5.45
Janvier.	5.375
Février.	5.325
Mars	5.30
Avril.	5.30
Mai.	5.30
Juin.	5.30
Juillet.	5.30

Type n° 2 :

Décembre.	5.25
Janvier.	5.30
Février.	5.30
Mars.	5.175
Avril	5.15
Mai	5.15
Juin.	5.15
Juillet.	5 15

Ventes contrat n° 1 :

Janvier : 40,000 kilos à 5,375.
Février : 10,000 kilos à 5,30.
Mars : 30,000 kilos à 5,30.
Mai : 5,000 kilos à 5,30.

Ventes contrat n° 2 :

Mai : 5,000 kilos à 5,15.
Total de la journée : 50,000 kilos.
Marché calme.

LE HAVRE

De notre correspondant spécial

Le Havre, 19 décembre.

Janvier, 150.50.—Février, 155.».—Mars, 175.».—Avril, 155.50.— Mai, 155.50.— Juin, 155.50.— Juillet, 155.50. — Août, 155.50.— Septembre, 155.50.— Octobre, 155.».— Décembre, 152.».

Marché ferme.

Ventes. — Hier, 50 balles sur avril à 154 ½.

Aujourd'hui, 75 balles sur avril à 155 et 155,50.

Anvers, 19 décembre.

Cote de deux heures :

En disponible, on a fait 215 balles laines cagnardes en sortie.

Laine en cuve

Déc., 159 ½ ; janv., 156 ½ ; fév., 154 ½.

Peignées françaises de la Plata

Déc., 517 1/2, janv., 517 1/2, fév., 517 1/2, mars, 517 1/2, avril, 517 1/2, mai, 517 1/2, juin, 517 1/2.
Ventes : 100,000 kilos.

Peignées allemandes de la Plata

Déc., 530 ½ ; janv., 530 ½ ; fév., 532 1/2, mars, 530 ½ ; avril, 527 1/2, mai, 527 1/2 juin, 527 1/2, juillet, 527 1/2, août, 527 1/2, sept., 527 1/2, oct. 527 1/2. — Ventes : 250.000 kilos. — Marché ferme.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER

Le steamer français Ville de Montevideo de la Compagnie des Chargeurs Réunis, arrivé au Havre le 18 décembre venant de Montevideo et Dunkerque avec un solde de laine soit 200 balles.

Le steamer italien Caffaro allant de La Plata à Dunkerque, a suivi de St-Vincent (C. V.) le 12 décembre.

Ce steamer est porteur d'environ 3,600 balles laine.

Le steamer belge Sallier allant de Southampton et Anvers à Buenos-Ayres et Montevideo a quitté ce dernier le 14 décembre.

Le steamer Arlesia, arrivé à Dunkerque, venant de La Plata est porteur de 4.600 balles laine dont 2.000 balles sont destinées au port d'Anvers.

Le steamer français Ville de Lille, venant de Alger et Oran, est arrivé à Dunkerque, le 18 décembre.

Le steamer français Ville de Riposto de la Compagnie Havraise Péninsulaire, allant de Alger et Oran à Dunkerque, a touché au Havre le 16 décembre.

Le steamer français Marie de la Compagnie du Nord, allant de Marseille à Dunkerque est arrivé à Cette le 18 décembre.

Le steamer anglais Henrietta H. a touché à St-Vincent (C. V.) le 13 décembre, de Buenos-Ayres et Montevideo à Liverpool.

Le steamer français Cordouan est parti de Marseille, le 17 décembre pour Buenos-Ayres et Montevideo.

Le steamer français Congo, venant de Montevideo est arrivé à Bordeaux le 18 décembre.

Le steamer français Sully, venant de Bordeaux et le Havre est arrivé à Montevideo le 15 décembre.

Le steamer français La Martinique de la Compagnie générale transatlantique, allant de Pirée, Bône, Alger et Oran, à Dunkerque avec laines et divers marchandises, est arrivé au Havre le 18 décembre.

Le steamer anglais Polrach est parti de Marseille le 17 décembre pour La Plata.

Le steamer français Cordouan parti de Montevideo le 7 décembre est attendu à Dunkerque dans dix jours.

Le steamer anglais Canadian, de la Compagnie Allan est attendu à Dunkerque, dans les premiers jours de Janvier, venant de Buenos-Ayres et Montevideo avec laines et 8 m.

BULLETIN HEBDOMADAIRE

A Marseille, les laines ont eu la vente de 1.700 bys : Khorassan blanche lavée, fr. 162.50 à 165 ; dito claire, 170 ; Tunis et Sousse, suint, blanche, 92.50 ; Angora suint, 105 ; dito lavée, 160 à 165, 170 à 180, Benghazy blanche suint, 70 ; Sausoum retondue, 170 ; Georgie deuxième tonte agneaux, 160 à 170 ; Georgie deuxième porte de M. D. . . , 145 à 150 ; Georgie deuxième tonte blanche suint, 120 à 123.50. Georgie deuxième tonte gris clair, 105 à 107.50; Khorassan blanche lavée morceaux, 125 à 135 ; dito dito dito grise, 120 ; Smyrne suint blanche, 195.

Le tout par 100 kilos.

A Roubaix, les laines de mouton ont eu un bon courant d'affaires. On a traité : 369 bys Montevideo, de fr. 102.50 à 163.25, 30 bys dito prima, à 170 ; 101 bys Buenos-Ayres, de 102 à 135 ; 153 bys dito matadoros, à 125.

Le tout par 100 kilos.

A Anvers, les laines disponibles ont eu le placement de 250 balles, et 61 à Australie, aux hauts prix des enchères d'octobre.

A terme, les affaires ont été bien suivies pour les laines peignées, mais à des prix faibles et en baisse progressive sur tous les types.

Le marché clôture calme comme suit :

	Laine suint Plata.	Peign. franç Austr. Plata.	Peign. allem. Austr. Plata.
Déc.	1.56 0/0	0.05 5.17 1/2	0.00 5.30 0/0
Janvier.	1.56 0/0	0.00 5.17 1/2	0.00 5.32 1/2
Février.	1.51 0/0	0.00 5.17 1/2	0.00 5.32 1/2
Mars.	0.00 0/0	0.00 5.17 1/2	0.00 5.30 0/0
Avril.	0.00 0/0	0.00 5.17 1/2	0.00 5.30 0/0
Mai.	0.00 0/0	0.00 5.17 1/2	0.00 5.40 0/0
Juin.	0.00 0/0	0.00 5.17 1/2	0.00 5.30 1/2
Juillet.	0.00 0/0	0.00 0.00 0/0	0.00 5.30 0/0
Août.	0.00 0/0	0.00 0.00 0/0	0.00 5.27 1/2
Sept.	0.00 0/0	0.00 0.00 0/0	0.00 5.27 1/2
Oct.	0.00 0/0	0.00 0.00 0/0	0.00 5.27 1/2

A Londres, les prix payés jusqu'ici aux enchères de laines australes se maintenaient à 5 à 10 p. c. sur ceux alloués aux enchères précédentes.

Cette augmentation a été encore plus sensible sur les laines irréprochables pour le peigne et la carde, tandis qu'elle s'est maintenue difficilement dans la seconde moitié des laines des Cap de B.-E. les croisées et les agneaux intérieurs, ainsi que certains genres d'Australie, nécessitant des rectifications d'après les résultats obtenus en manufacture.

Jusqu'ici on a présenté en 16 séances 142,789 b. d'Australie et 17,119 b. du Cap de B. E., ensemble 159,918 b. des colonies, dont 155,000 b. ont été adjugées. Sur 9,000 b. retirées une certaine proportion a été réalisée entre séances. Cela établit une moyenne de 10,307 balles par jour.

Au Havre, les laines disponibles sont calmes et n'ont eu que le placement de 23 b. Buenos Ayres, suint, de fr. 170 à 182.50 par 100 kil.; 25 b. Bombay, suint, à 140 et 113 b. Russie, suint, de 132.50 à 135.

A terme, les ventes ont été assez importantes, mais les cours ont rétrogradé de 3 à 5 fr.

CARTES DE VISITE depuis 2 fr. le cent, à l'imprimerie de *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing*, 15, rue du Vieil-Renouvier, Roubaix et rue Verte, 56, Tourcoing.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les Sociétés qui feront leur commande de convocations, avis, affiches, etc., dans les bureaux de l'imprimerie de l'AVENIR DE ROUBAIX TOURCOING, auront droit l'insertion gratuite dans le journal.

TOURCOING

Nomination. — M. Pierre Debuchy, premier commis au bureau de bienfaisance de Lille, est nommé secrétaire économe du bureau de bienfaisance de Tourcoing (emploi nouveau).

Audacieux malfaiteurs. — Dans la nuit de mardi à mercredi, d'audacieux malfaiteurs sont parvenus à s'introduire à l'aide d'effraction, dans un ouvroir, atelier commun à *plusieurs tisserands situé à l'intersection* des territoires de Wattrelos et de la Belgique.

Ils ont coupé deux pièces de drap qui se trouvaient sur métiers.

Ce vol accompli, les malfaiteurs avant se retirer, ont tracé sur une table avec un morceau de craie, un revolver très bien imité, puis au dessous ces mots : « Tuches d'en faire davantage nous revviendrons l'année prochaine ».

— Dans la même nuit des voleurs ont pénétré dans le magasin à farine d'un boulanger du Mont à Leux et ont enlevé *deux sacs pesant ensemble 100 kilos.*

Vol de comptoir. — Nous avons parlé hier d'un vol de comptoir commis par des gamins.

Les nommés Arthur Desfresne, et Victor Dutriez, tous deux rattacheurs, demeurant à la Marlière, ont été mis en état d'arrestation.

Le vol a été commis au préjudice de M. Delespaul, cabaretier, rue des Piats.

Plainte. — Une plainte a été déposée par M. D... employé de commerce, demeurant à Roubaix, contre les nommés V. et F., lesquels l'ont très grossièrement assailli dimanche soir, dans un cabaret du Blanc-Seau.

Extradés. — La gendarmerie de Tourcoing a reçu des autorités belges, le nommé Victor Rodelle, ex-agent d'assurances à Boulogne-sur-Mer, poursuivi par le parquet de cette ville, pour abus de confiance.

Par contre remise a été faite à la gendarmerie de la nommée Marie Westedag, arrêtée à Croix, poursuivie par le parquet de Courtrai, pour soustraction frauduleuse.

WATTRELOS

Vol. — Un vol audacieux a été commis avant hier chez un tisserand de la Marlière.

Un individu s'est introduit chez ce dernier et a coupé sur un métier à tisser 40 mètres de tissus d'une valeur de 200 francs.

LILLE

ACCIDENT MORTEL

Hier, vers cinq heures du soir, le nommé Léopold Demeulenaere, âgé de 38 ans, demeurant rue des Postes, cité Leclercq, étant monté sur patins qu'il avait confectionnés lui même pour clouer des moulures aux mansardes d'un bâtiment en construction à l'asile des Incurables, boulevard Victor Hugo, est tombé dans le vide, d'une hauteur de quatorze mètres.

Le malheureux a été transporté à l'hôpital de la Charité où il a succombé deux heures après.

LE NORD

INCENDIE A NEUVILLE-EN-FERRAIN

Hier matin, vers six heures et demie, un incendie s'est déclaré dans une grange remplie de récoltes, lin, paille, avoine, etc., dépendant de la ferme de M. Phalempin, cultivateur à Neuville-en-Ferrain, hameau du Pape.

Au premier signal, la compagnie de pompiers de la commune, s'est portée sur les lieux du sinistre.

Grâce aux efforts déployés par les pompiers, le feu qui menaçait les bâtiments voisins, a pu être circonscrit à la grange.

Les pertes s'élèvent à 4,500 francs. Il y a assurance.

LA BELGIQUE

Accident de grisou

Crespin, 19 décembre.

Un coup de grisou a éclaté à midi dans le charbonnage de Mons.

A Ciply, il y a trois morts ; on craint qu'il n'y ait d'autres victimes restées dans la fosse.

UN CANTIQUE

Le général révérend père Pontus, ministre de la guerre, vient d'adresser aux chefs de corps de l'armée une circulaire pour les prier de communiquer à leurs chefs de musique, en vue d'un concours pour la composition d'un air approprié, « des strophes patriotiques qu'il a reçues « de l'un des poètes nationaux » de la Belgique, M. Antoine Clezze, et dont « les vers lui paraissent avoir l'allure et l'accent qui conviennent à un chant militaire.» Voici quelques strophes de ce poème :

UNION ET PATRIE

Quand le roi, Belgique chérie,
Fait appel à tous tes enfants,
Donnons ensemble tout ce qu'elle
Comme un fils j'aime la patrie !
Comme un soldat je la défends !
« nos ancêtres retentissaient
Quand grondait la cloche d'alarme,
Au nom de Dieu et du bon s